

Question de rhétorique : les secrets du talent d'orateur du Général de Gaulle

Publié le 07/12/2020

François Martineau

*Avocat à la Cour - Associé
gérant du Cabinet Lussan*

Le 50^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle, par les nombreux films qui ont été consacrés à son exceptionnel destin, nous a permis de nous remémorer pour les uns, de découvrir pour les autres, l'incomparable maîtrise que le fondateur de la V^{ème} République avait des techniques oratoires inspirées d'Aristote. Les explications de notre spécialiste de rhétorique judiciaire, Me François Martineau *.



Statue d'Elisabeth Cabot. (Photo : ©AdobeStock/Brad Pict)

Lorsqu'un président s'adresse à la Nation, surtout dans des circonstances dramatiques, son allocution établit entre lui et la population un rapport d'autorité fondée, au-delà de la validité intrinsèque du propos soutenu, sur la personnalité de son auteur, la réputation dont il est précédé, le prestige dont il est entouré. Mais une telle logique n'exclut pas la recherche de l'assentiment le plus large possible de la population et sa persuasion par les mots : toute allocution présidentielle va donc, de ce point de vue, puiser dans la rhétorique traditionnelle les règles classiques qui gouvernent l'organisation de tout discours argumentatif, figures de style, de pensée, et de mots...et qui contribuent à la persuasion recherchée.

Gravité et majesté

On sait que le Général de Gaulle y excellait ! On sait le soin qu'il mettait à préparer et à rédiger ses discours qu'il apprenait par cœur et qu'il prononçait avec cette voix qui a traversé l'histoire, avec ce ton, avec cette cadence ternaire qu'on a souvent soulignée et qui lui venait de son goût pour la période Cicéronienne ; avec ce style qu'on qualifie en termes rhétoriques de grave, et qui, accentuant la majesté du propos, s'accompagne toujours d'amplification voire d'emphase. Ce style implique toujours la hauteur morale et intellectuelle des développements oratoires.

Le Général de Gaulle faisait bien la distinction entre les discours qui devaient accompagner un événement historique, pour le célébrer ou pour le transfigurer par des mots, et les discours de combat qui répondaient à une situation politique donnée.

Dans la première catégorie, citons ainsi le discours prononcé à l'hôtel de ville le 24 août 1944 pour la libération de Paris et dont chacun a encore en mémoire l'écho :

« Pourquoi voulez-vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, hommes et femmes, qui sommes ici, chez nous, dans Paris debout pour se libérer et qui a su le faire de ses mains. Non ! Nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a des minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies »...

Maitriser l'art de la cadence, ou isocolie

Exorde classique où l'orateur dit son émotion et se met à l'unisson de celle de son auditoire, et de poursuivre par le célèbre :

« Paris, Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé, mais Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple, avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France toute entière, c'est-à-dire de la France qui se bat, c'est-à-dire de la vraie France, de la France éternelle ».

La puissance oratoire de cette phrase tient au fait, au-delà des circonstances historiques dans laquelle elle est prononcée, qu'elle condense plusieurs figures classiques de la rhétorique :

*les premiers mots constituent une **isocolie**, c'est-à-dire une phrase dont les parties du point de vue stylistique comportent une quantité de syllabes approximativement égale ; ce sont les constituants de la cadence, élément constitutif de l'amplification ;

*on peut y voir une **épanalepse** par laquelle le terme qui débute le membre de phrase est repris sans cesse, pour être martelé : le Général de Gaulle, ainsi, y a réussi à invoquer cinq fois le nom de la Capitale à laquelle les Français libres rêvaient depuis Kouffra...Un président de la République récent en a remis l'usage, autrement connu d'anaphore, au goût du jour.

Poursuivons :

*la suite de la phrase constitue une **épanadiplose** qui consiste à joindre deux membres de phrases par le même mot... « *Paris, Paris libéré, libéré par lui-même...* ».

* Ce procédé rhétorique peut aussi constituer une **anadiplose** qui consiste à utiliser les mêmes mots à la fin et au début de deux phrases.

*La phrase s'achève enfin par une répétition oratoire, triple évocation de la France qui permet par les identités qu'elle pose de délivrer un message politique essentiel, celui de la légitimité du combat mené par les Français libres depuis 1940, c'est-à-dire « la France toute entière, c'est-à-dire celle qui se bat, c'est-à-dire celle de la vraie France, c'est-à-dire celle de la France éternelle ! »

Présenter ses adversaires de façon négative

Dans la deuxième catégorie d'allocutions, la nécessité d'obtenir l'assentiment politique de la population l'emportent sur les considérations stylistiques, sans les faire disparaître : le Général de Gaulle, là encore, maîtrisait parfaitement d'utilisation des techniques classiques de l'art oratoire quant à la structuration même de l'allocution.

Toute prise de parole qui a pour objet la persuasion de l'auditoire doit, selon les règles de la rhétorique aristotélicienne, mettre en œuvre un ordre qui soit lui-même persuasif.

C'est la disposition du discours en cinq parties :

***exorde** ou introduction,

***narration des faits**,

***énoncé du message ou de la thèse**,

***réfutation** des arguments adverses,

*et enfin **péroration**.

De même, chacune des parties d'un discours obéit à des règles spécifiques ; le Général de Gaulle a su brillamment les mettre en œuvre : on peut ainsi en juger dans cet autre discours célèbre, celui que le Chef de l'Etat prononçait le 23 octobre 1961, alors que la République était confrontée au putsch militaire des généraux Challe, Jouhaud, Salan et Zeller à Alger ; l'heure était grave pour les institutions républicaines.

Tout exorde a pour objet de capter l'attention de l'auditoire : le 23 octobre 1961 le Général de Gaulle, en uniforme, d'un ton martial lançait ainsi une première phrase qui résumait la situation « un pouvoir insurrectionnel s'est établi en Algérie par un pronunciamiento militaire ». Le terme est fait pour surprendre mais surtout pour rabaisser le putsch en l'assimilant à un épisode sud-américain ; sans doute, en le prononçant le Général de Gaulle se rappelle-t-il aussi qu'en mai 1958, certains beaux esprits avaient dénoncé son propre « pronunciamiento ».

Suivait ensuite la narration, c'est-à-dire principalement la désignation de ses adversaires politiques : une narration argumentative doit toujours présenter les adversaires de façon négative : c'est le cas en espèce puisque la rébellion y est réduite, en une exceptionnelle formule jouant sur une opposition entre l'apparence « l'ambition d'un quarteron de généraux à la retraite » et la réalité du putsch, un groupe d'officiers frénétiques, le tout possédant un savoir-faire « limité et expéditif ».

Actionner l'émotion : « Aidez-moi ! »

Quelle formule !

Suit la troisième partie de tout discours argumentatif, à savoir la confirmation qui doit être la plus claire possible : pour le Général de Gaulle ce 23 octobre 1961 il s'agit d'énoncer les décisions prises. En premier lieu, barrer la route aux mutins et par tous les moyens « l'avenir des usurpateurs ne doit être que celui que leur destine la rigueur des lois ». On ne peut être plus net...En deuxième lieu, mise en œuvre de l'article 16 de la Constitution, c'est-à-dire l'octroi des pleins pouvoirs pour assurer la Légimité républicaine .

La péroration de tout discours comporte deux parties : indignation, émotion.

Celle de l'allocution du 23 octobre 1961 est devenue un classique : d'abord un dernier coup de marteau sur la tête de l'adversaire comme le recommande Aristote, « Français, voyez où risque d'aller la France par rapport à ce qu'elle était en train de devenir » ; ensuite et surtout la dernière phrase du discours et qui porte l'émotion à son comble en faveur de l'orateur « aidez-moi » lançait alors le général de Gaulle.

Comment les Français pouvaient-ils rester insensibles à cet appel à l'aide alors même que le 18 juin puis le 22 juin 1940, le Général avait lancé le même appel et que trop peu l'avaient écouté ; par cette formule le général de Gaulle donnait aux français l'occasion historique, de se racheter de ce que l'inconscient collectif pouvait considérer comme une faute initiale.

Ce talent oratoire servi par une grande connaissance de la rhétorique, une voix inoubliable et, on s'en souvient, l'incroyable gestuelle qui était la sienne impressionne toujours autant qu'il inspire souvent ; il n'est qu'à écouter certain discours présidentiel récent pour s'en convaincre....

Pérennité d'Aristote.

*Auteur notamment du « Petit traité d'argumentation judiciaire et de plaidoirie »
Daloz, 8 ème édition 2019.

